

La vie de la Fédération des Sociétés historiques de Bretagne

La Fédération des sociétés historiques de Bretagne a rempli cette année encore sa mission de coordination des dix sociétés savantes bretonnes la composant.

Les présidents, tous présents ou représentés, avaient répondu à mon invitation à deux occasions : lors du congrès de Montfort-sur-Meu le 3 septembre 2015 et à Quimperle le 23 janvier 2016, à l'occasion de la réunion du comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Quelques changements à la tête des associations ont été signalés, M. Daniel Pichot, président de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, parvenu en fin de son deuxième mandat, a été remplacé par M. Jean-Luc Noget et le père Bernard Heudré, président démissionnaire de la Société d'histoire et d'archéologie du Pays de Fougères, a été remplacé par M. Henri Hérisset.

Les présidents ont tiré profit de ces réunions pour faire part de leurs préoccupations : taux de recrutement de nouveaux adhérents, difficulté de trouver de nouveaux membres acceptant de prendre des responsabilités dans les organes dirigeants de ces sociétés et surtout inquiétudes face aux réductions déjà effectives, annoncées ou prévisibles des moyens financiers.

D'après les informations recueillies, il apparaît en effet, que si les subventions 2015 accordées par la Direction régionale des affaires culturelles sont inchangées, des subventions régionales et locales ont été réduites et, pour certaines, de façon drastique. Ainsi la subvention de la Région Bretagne à la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique est-elle passée de 2 850 à 2 000 €, celle de la Fédération de 1 750 à 1 500 €, et surtout la Société archéologique du Finistère a subi sur l'ensemble de ses subventions locales une perte de 7 000 € qui la met dans une situation financière difficile. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 22 mars 2016 à ma demande et celle de Bruno Isbled, secrétaire général, avec M^{me} Laurence Dubourg, cheffe du service valorisation à la direction du tourisme et du patrimoine de la Région Bretagne, en présence des deux instructrices des aides de cette direction, en charge des dossiers de subvention dans le domaine du patrimoine, les perspectives annoncées ne nous ont pas paru tout à fait rassurantes : malgré certaines garanties pour l'année 2016, une amputation serait inévitable.

À l'examen de nos bilans, il apparaît bien que le poids le plus lourd dans nos budgets soit celui de nos publications périodiques (*Bulletins, mémoires, actes*, etc.). Il nous a été vivement conseillé, pour alléger cette charge, de nous orienter de façon systématique vers les moyens informatiques aux dépens du papier, quitte à demander un soutien de la Région pour un projet éditorial exceptionnel.

Par ailleurs, la diffusion et la connaissance des travaux de nos auteurs devra être plus largement et efficacement assurée en recourant à des organes tels que le portail de la bibliothèque numérique *Bretania* de Bretagne Culture Diversité (BCD), association à laquelle la Fédération, comme la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, cotise depuis sa création.

Il est évident que de telles restrictions budgétaires seraient d'autant plus dommageables pour le rayonnement culturel de nos sociétés bretonnes que celles-ci font preuve actuellement d'un grand dynamisme dans leur activité éditoriale : cartulaires dans la collection des « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne » (Fédération et Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne) ; ouvrage sur Redon (Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine) qui a rencontré un grand succès ; travaux d'édition engagés entre la Société d'études de Brest et du Léon et le Centre de recherche celtique et bretonne ; publication sur les fouilles du Yaudet par la Société d'émulation des Côtes-d'Armor et les Presses universitaires de Rennes dans le cadre d'un programme de coédition déjà riche ; publication des actes de la journée d'études du 12 novembre 2014 par la Société polymathique qui l'avait organisée, sous le titre *Le Morbihan et les Morbihannais en 1914-1918* ; collection des dossiers de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, avec déjà trois livraisons : *Jean de Châtillon, second fondateur de Saint-Malo* et *Saint-Malo libéré* en 2014, *Anne de Bretagne et Saint-Malo* en 2015.

La Fédération va participer en 2017 à un ouvrage sur l'arrivée des Américains en Bretagne en 1917 en collaboration avec l'école américaine de Rennes et diverses institutions et collectivités de la Bretagne historique.

Les prix

Les prix de la Fédération

Au congrès de Lorient, un prix d'encouragement avait été décerné à l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Rhuys, dite « Maison forte ». Je me suis rendue le 9 août 2015 à Saint-Gildas-de-Rhuys à l'invitation du président de cette Société, pour la remise officielle du prix, au cours de l'assemblée générale, en présence des élus locaux. J'ai pu constater combien cette jeune association, en plein essor, était vivante. Organisée en sections spécialisées, elle œuvre tant à la recherche (fouilles, inventaires des monuments mégalithiques, par exemple), l'entretien et la sauvegarde du patrimoine qu'à la sensibilisation du public. Par ailleurs, elle se distingue par l'exceptionnelle

qualité de sa production éditoriale : traduction et transcription du *Rentier de Rhuys à l'époque d'Anne de Bretagne*, publications semestrielles, enregistrements audio de documents oraux (« Mémoire vivante »), etc. ; Maison forte est l'exemple même de ces petites associations animées par des bénévoles passionnés et compétents pour qui un prix de la Fédération, même modique (300 euros), est pour ses membres un gage de reconnaissance du travail accompli et un vif encouragement pour l'avenir.

La campagne des prix 2016 est ouverte. Le jury se réunira en septembre à l'occasion du congrès de Quimperlé. La Fédération sera peut-être obligée, selon le montant de sa subvention régionale, de se limiter à un seul prix.

Les prix de recherche

Les présidents des sociétés départementales d'Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor et Morbihan rencontrent désormais les mêmes difficultés à attribuer des prix de la recherche à de jeunes étudiants en master II, faute de travaux universitaires sur la région concernée.

Congrès et colloques, instances culturelles de Bretagne

La Fédération a apporté, comme de coutume, une large contribution financière, logistique et scientifique au congrès organisé en collaboration avec la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, du 3 au 5 septembre 2015, sur le thème général de « La forêt en Bretagne » et le thème local de « Montfort et son pays ». Ce congrès s'est révélé très remarquable, tant par le grand nombre de participants que par la qualité scientifique des interventions.

La Fédération va participer dans le même esprit à l'organisation du prochain congrès qui se tiendra à Quimperlé les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2016, sur le thème général des « Pratiques culturelles » et le thème local de « Quimperlé et son pays ».

J'ai personnellement assisté en octobre 2015 à Timadec au colloque sur « Les abbayes cisterciennes de Bretagne, entre passé et avenir » et, en novembre 2015, au manoir de Kernault en Mellac, au colloque Hersart de la Villemarqué. Cette participation a permis de prendre des contacts en vue du congrès de Quimperlé.

La Fédération est représentée au Conseil culturel de Bretagne par M. Geoffroy de Longueumar, président de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor en tant que membre titulaire, et par moi-même en tant que membre suppléant. Ce lien avec les instances régionales est particulièrement important pour connaître les orientations de la politique culturelle de la Région.

Christine PLESSIX-BUISSET

Présidente de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne

7 avril 2016